

Madame la Directrice Générale, c'est quand qu'ON fait quoi ?

L'édito du Secrétaire Général

Pour la CFDT, l'omerta sur l'information imposée depuis plusieurs mois est devenue insupportable. Cela fait trop longtemps que les salariés attendent les lignes de la stratégie de la Direction Générale concernant l'avenir et le redressement de l'AFPA. Pendant ce temps, dans toutes les régions, des décisions se prennent sans que l'on sache réellement si elles se font sur commande du niveau national ou à l'initiative de Directeurs Régionaux qui font ce qu'ils veulent. Dans le même temps, l'État, notre « bienveillant » patron, commande un rapport d'audit à l'IGAS et l'IGF.

De ce rapport, qui ne sera pas publié, certains ont fait ressortir, dans une note de synthèse, les points qu'ils pensaient utiliser pour dénoncer tout ce qui avait été mis en place depuis 2012, sous l'égide du Président Barou.

Pour autant, ce sont **les salariés de l'AFPA** qui se sont retrouvés dans le viseur. **Accusés de tous les maux** : salaires plus élevés que dans la moyenne des organismes de formation du privé (ce qui n'empêche pas la commission de secours du CCE de devoir gérer de plus en plus de dossiers de demande d'aide de salariés en grande précarité), trop de CDI, trop de CDD en regard du nombre de CDI sans activité, salariés trop protégés par leur accord d'entreprise (accord de 96).

Pour la CFDT, tout cela est caricatural et injuste.

On ne peut plus continuer ainsi, l'AFPA, sa Direction, ses salariés et leurs représentants ne peuvent plus avancer à l'aveugle. On ne peut plus laisser notre avenir à la seule main d'un État furieux d'être bloqué dans ses décisions par notre nouveau statut d'EPIC.

Après une très longue gestation, la Directrice Générale devait présenter ses « grandes lignes stratégiques » le 27 mars matin au Conseil d'Administration et l'après-midi aux élus du CCE.

Nous venons d'apprendre que le Conseil d'Administration est... repoussé ! ... d'une semaine.

En tout état de cause, quels que soient les différents avis qui seront rendus (un jour peut-être) et au vu des conclusions du rapport IGAS/IGF, ces lignes, aussi stratégiques soient-elles, ne pourront pas se mettre en œuvre sans changements profonds. Nul doute que Bercy y sera très vigilant.

Il faut que la Direction Générale communique, au plus vite, sur ses intentions concernant les moyens de mise en œuvre de son projet.

Le silence doit faire place à la communication, la communication aux échanges et les échanges nous amener aux solutions à même de garantir la survie et la pérennité de notre Agence.

Alors, Madame la Directrice Générale, c'est quand qu'on fait quoi ?

Dans notre univers de négociation...

Rien de BIG que des BANGS !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : Des ballons sondes lancés par la direction !

La conjonction de la planète « EPIC » et de ses 2 astres « Filiales » est enfin visible avec la reconnaissance nette dans le firmament d'une U. E.S. (Unité Economique et Sociale). Après avoir traversé un véritable trou noir pendant plus de deux ans, nous serions enfin à l'aube des élections professionnelles !!!

Lors de cette séance, la direction a donc pu déclencher le compte à rebours pour le lancement de la fusée « élections professionnelles » qui pourraient avoir lieu en juin 2018. Elle nous a présenté dans les grandes lignes, son plan de vol pour conduire sur les années à venir, un dialogue social de qualité. Elle affiche notamment son intention de redessiner notre galaxie syndicale par :

- le maintien des délégués syndicaux régionaux,
- la création de postes de délégués suppléants régionaux,
- la suppression des délégués syndicaux locaux.

Elle souligne également que les textes des protocoles électoraux et de l'accord sur les moyens sont quasiment prêts à être mis sur orbite !

Toutefois quand elle avance sur la présentation de l'accord sur les établissements distincts, un orage magnétique accompagné d'une forte pluie de météorites, s'est abattu sur ce projet ! En effet, il est proposé purement et simplement, de rayer de la future carte, l'instance « CSE » de la DIFQ. Le nouvel engin spatial de la direction prévoit de parachuter les personnels de cette entité selon leur lieu de travail dans les C.S.E concernés. Ainsi les salariés de Vénissieux (secteur industrie/Lyon) seraient rattachés au C.S.E AURA, ceux de Toulouse (secteur Bâtiment/Toulouse) au C.S.E Occitanie et enfin pour le personnel du secteur tertiaire /Montreuil au C.S.E du siège.

La délégation CFDT s'est fortement opposée à cet assemblage hasardeux et a prévenu que des astéroïdes juridiques risqueraient de venir freiner cette belle trajectoire si la direction s'obstinait à essayer de passer en force pour réduire le nombre d'établissements distincts et les moyens de notre galaxie « défense des salariés »

DANS NOTRE UNIVERS DE NÉGOCIATION...
Rien de BIG que des BANGS !

TÉLÉTRAVAIL : Une réalité virtuelle et même pas augmentée !

Une séance de lecture consacrée à un projet d'accord irradié par les réticences du management ! Cela a produit un effet de serre pour tenter de maintenir un dialogue acceptable et de rappeler les propositions Cfdt pourtant plus que raisonnables : durée de deux ans de l'accord, fractionnement des jours télé-travaillés, souplesse dans le processus de mise en œuvre, indemnité pour charges, commission de suivi nationale avec des indicateurs objectifs ...

ESPÉRONS QUE DANS CE CYBER ESPACE, LA LIAISON SATELLITE FONCTIONNE BIEN ! SINON, LE PROJET MIS À SIGNATURE RISQUE D'ÊTRE À DES ANNÉES LUMIÈRE DE CELUI ATTENDU PAR LES SALARIÉS !

**ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ
INDIVIDUELLE ET OUTILS DE LA GPEC : Grosse
panne sur nos propulseurs !**

Ce dossier a été exposé ces dernières semaines à de fortes zones de turbulences !

Tout d'abord le rapport IGAS/IGF a traversé notre bouclier thermique, atteignant notre noyau tellurique (accord de 96) et provoquant un choc sismique par sa conclusion apocalyptique: « Des mesures paramétriques ne permettront pas d'assurer la viabilité de l'Afpa. Des réformes d'ampleur s'imposent désormais »

Puis, divers projets de réorganisation en apesanteur ont déclenché par ci, par là de très nombreux trous d'air. Effectivement de massives dépressurisations de l'atmosphère ont été enregistrées récemment :

- En AURA, avec la menace de la mise en place d'une activité partielle pour les salariés.
- Chez les Itinérants, en intégrant le dispositif de formation « conduite engins de chantier » et leurs formateurs.
- Au Siège avec la suppression pure et simple du service développement sectoriel Grands Comptes, OPCA et branches.

DEVANT CES NÉBULEUSES CONJECTURES, LES DÉLÉGATIONS PRÉSENTES ONT PRÉFÉRÉ STOPPER NET LES ÉCHANGES même si la direction a tenté de nous rassurer en déplorant de simples maladresses commises par les différents ingénieurs de vol !



Après plus
d'un an EPIC
ON n'a toujours
pas de plan
d'entreprise
à l'horizon.

Le CCE Extraordinaire du 6 mars était particulièrement attendu au niveau de l'information de la Directrice Générale, qui ne s'était pas exprimée depuis le 19 décembre dernier. Mais une fois de plus, nous sommes restés un peu sur notre faim...

Les orientations stratégiques.

Si tout va bien, les conclusions du Comité Stratégique devraient être présentées au Conseil d'Administration (CA) du 27 mars le matin, puis exposées au CCE ce même jour l'après midi.

Pas plus d'éléments concrets n'ont été fournis sur ce sujet par la Direction, en revanche des informations plus inquiétantes ont transpiré du Comité Stratégique du CA, à savoir beaucoup de données de diagnostics analysées mais pas l'ombre d'une orientation à venir.

La Directrice Générale nous fait une synthèse rapide de ce rapport et en vient rapidement à la conclusion :

Le rapport IGAS/IGF

“ Des mesures paramétriques ne permettront pas d'assurer la viabilité de l'AFPA. Des réformes d'ampleur s'imposent désormais ”.

Si la Directrice Générale ne s'estime pas responsable des propos de l'IGAS/IGF, elle partage par contre le sens de la conclusion. De simples mesurètes ne suffiront pas, il faut donc envisager un projet structurel d'ampleur, dont nous avons pu extraire quelques éléments calendaires :

- Fin mars ON présentera les orientations stratégiques en CA puis en CCE.
- ON débattrà sur le diagnostic approfondi lors des CA et CCE, qui se dérouleront sur le deuxième trimestre, pour une déclinaison des grands axes au plus tard à fin juin.
- Au milieu de tout ça, ON doit évoquer le Contrat d'Objectifs et de Performances (COP), qui définit les indicateurs que l'ON doit suivre sur un plan pluriannuel de 3/5 ans.

ON nous dit que ce COP qui devait être prêt fin mars, serait plus probablement établi à fin juin. ON nous précise que le COP sera un document synthétique d'une trentaine de pages, qui n'ira pas à un niveau fin de détails et ne représentera pas un frein à l'élaboration de notre projet d'entreprise.

ON nous dit que ce qui est important c'est de construire un projet au regard de ce que nous sommes, ce qui doit aboutir à l'autonomie de l'AFPA.

- ON n'oublie pas les Plans Stratégiques Régionaux, qui devraient être remontés courant avril et dont ON nous dit qu'ils participeront ultérieurement à l'élaboration du Projet d'Entreprise.
- ON nous signale de ne pas faire de confusion entre Projet d'Entreprise et plan de réduction des charges, ce dernier étant sous la responsabilité de M. Dorado de la DGEFP.
- Enfin, ON nous annonce la naissance de notre Projet d'Entreprise peut-être pour le mois septembre, après plus de 22 mois de gestation.

En conclusion deux certitudes :

- 1 Il ne nous reste plus qu'à attendre patiemment la présentation de ce projet sûrement pachydermique.
- 2 ON, n'est certainement pas un con, mais c'est sûr, ON nous prend pour des cons !

Le Programme d'Investissement Compétences

À la demande de la CFDT pour expliquer l'absence de l'AFPA aux différents Comités de mise en place du PIC, la DG précise que nous serons associés le moment venu (par qui ?), car nous sommes un acteur comme les autres sur ce marché concurrentiel.

Les conclusions du Comité Stratégique sur les orientations du même nom devaient être présentées au Conseil d'Administration du 27 (matin), puis exposées au Comité Central d'Entreprise le même jour (l'après-midi). Nous venons d'apprendre que le CA été reporté (à la semaine suivante ?) et que la Direction avait l'intention de décaler de même le CCE.

Après insistance auprès du Président du CCE, il a été convenu de maintenir le CCE de la semaine prochaine sur une journée car l'ordre du jour comportait d'autres points que les seules lignes stratégiques. Un CCE extraordinaire devra être organisé rapidement après la présentation en CA.

À moins que l'ON remette en cause une nouvelle fois cette échéance, comme nous l'avons déjà connu les 27 septembre 2017, le 24 novembre 2017, le 13 décembre 2017.

Vous avez dit PIC ? Cachez cet EPIC que nous ne saurions voir !

